

## Quel est son rôle ?

Ses interventions servent à rendre possible et fructueuse la scolarisation d'un élève avec un Trouble du Spectre de l'Autisme.

Le Professeur ressource autisme aide à prévenir les difficultés, à identifier les obstacles présents dans l'environnement scolaire et à agir pour les diminuer.

## Pour qui ?

- Pour tout membre des équipes éducatives de la Somme du premier degré ou du second degré des établissements publics
- concerné par l'accompagnement à la scolarisation d'élèves avec un Trouble du Spectre de l'Autisme,
- en appui des équipes pédagogiques et des équipes de circonscription, en partenariat avec les pôles ressources, les services médico-sociaux et hospitaliers, les praticiens libéraux,
- en partenariat avec les familles.

## Comment solliciter le professeur ressource autisme ?

Télécharger la fiche de saisine sur le site internet de la circonscription de l'ASH 80 et [padlet / CR cODE](#)

Pour une sollicitation du Professeur Ressource Autisme dans le 1<sup>er</sup> degré, la demande doit être transmise en copie à l'IEN de circonscription.

Pour une sollicitation du Professeur Ressource Autisme dans le 2<sup>nd</sup> degré, la demande doit être transmise en copie au chef d'établissement.

## Quelles interventions possibles ?

Préparation à la scolarisation

Identification et analyse des besoins

Aide à la mise en œuvre des adaptations et aménagements pédagogiques

Formation pour favoriser la scolarisation d'un élève porteur d'un TSA

Participation à une équipe éducative ou une ESS

Sensibilisation sur l'autisme (équipes, élèves...)



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Somme


**Professeur Ressource**

**Trouble du Spectre Autistique  
Somme**

## Coordonnées :

Madame Lecointe MAGALIE

Circonscription ASH-DSDEN 80  
14, Bld Alsace Lorraine - 80063 Amiens

 03 60 01 93 62

 [prtsa80@ac-amiens.fr](mailto:prtsa80@ac-amiens.fr)

# LES MISSIONS DU PROFESSEUR RESSOURCE TSA



## Conseil et accompagnement des équipes

- Conseils pédagogiques, aides méthodologiques, dispositions matérielles
- Évaluation des besoins
- Mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques
- Participation éventuelle aux équipes éducatives et aux ESS



## Formation des équipes

- Impliqué dans le parcours de formation
- Intervention dans le cadre des formations sur les TSA , inscrites au plan académique ou départemental
- Animation de groupes de travail



## Travail avec les partenaires

- Exerce des missions en lien étroit avec les partenaires
- Liaison entre le pôle formation, le Service École Inclusive
- Accompagnement des UEMA, UEEA et dispositif d'auto-régulation (DAR)



## Élaboration et mise à disposition de ressources

- Élaboration d'outils à destination des enseignants et des équipes éducatives
- Apports de ressources pour favoriser la scolarisation des élèves avec un TSA (padlet\*)